



TOUR AUVERGNE

Seniors D1 Messieurs



Ce règlement complète les règlements généraux de la **FF Golf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte à tous les clubs du Comité Territoriale de Golf des Pays d'Auvergne affiliés la FFG, **et chaque club ne pourra engager qu'une seule équipe.**

POUR LES EQUIPIERS : Être amateurs seniors, membre de l'Association Sportive du Club représenté et membre de ce même club. La licence doit être active, certificat médicale de l'année ou questionnaire de santé de l'année en cours, enregistré à la date du contrôle des inscrits.

LIMITATION D'INDEX : Joueurs dont l'index est inférieur ou égal à 26,4

Les épreuves de D1 et D2 se jouent le même jour (jeudi). Au cas où une rencontre ne se déroulerait pas le même jour, les joueurs seront autorisés à disputer qu'une seule épreuve D1 ou D2 initialement prévue le même jour.

Tout joueur ayant disputé 2 épreuves de D1 avec son club ne sera pas autorisé à jouer en D2

Rappel : Un Homme est Senior au lendemain de la date anniversaire de ses 50 ans

ENGAGEMENTS

L'inscription d'une équipe constituée de 6 joueurs est faite à l'aide du formulaire d'inscription à une épreuve par équipes du CTGPA.

Elle doit être renvoyée à l'adresse indiquée, accompagnée du chèque d'engagement correspondant.

INSCRIPTION DES JOUEURS ET DROIT DE JEU

L'inscription des joueurs doit être faite par Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> **au plus tard 8 jours pleins** avant chaque épreuve.

Les joueurs devront s'acquitter d'un droit de jeu qui sera voter lors de l'AG du Comité. Le prix du repas ne devra pas dépasser le tarif voter à l'AG du Comité (*AG du Comité 31 janvier 2026*)

ROLE DU CAPITAINE

C'est le capitaine de chaque équipe qui :

- ✓ Collectera les droits de jeu et les remettra au club organisateur le jour de la compétition au moment de la récupération des cartes de scores
- ✓ Informera par mail le responsable de la commission sportive de l'absence d'un ou plusieurs joueurs, comsportive.ct@orange.fr et le club accueillant l'épreuve.
- ✓ Remettra au restaurant le montant des repas de ses joueurs (sauf indication contraire du capitaine, le nombre de repas correspondra au nombre d'équipiers inscrits).
- ✓ Le capitaine ou le club préviendra le restaurant du club organisateur 48 heures avant le jour de l'épreuve **le nombre de joueurs qui ne participe pas au repas.**
- ✓ Le restaurant pourra facturer les repas non pris au club si l'annulation n'a pas été faite sous le délai requis

FORME DE JEU

SCORE MAXIMUM PAR +4 / BRUT / 18 Trous / 6 Simples.

Les départs en shot-gun à 9h30 seront affichés sur le tableau officiel le matin de l'épreuve ainsi que le temps de jeu

CLASSEMENTS

Classement du jour par équipe :

La somme des 5 meilleurs scores Brut

On attribuera le plus mauvais score du jour à chaque équipier manquant d'une même équipe afin que l'équipe participe au classement du jour



TOUR AUVERGNE

Seniors D1 Messieurs



Classement général par équipe :

On attribuera des points en fonction du classement du jour de l'équipe des points en plus seront ajoutés en fonction du nombre de joueurs composant l'équipe.

On attribuera 5Pts à une équipe qui serait forfait afin de moins la pénaliser au classement général

En cas d'égalité au classement général le départage s'effectue sur la plus petite somme totale des points en brut.

L'issue de la fin de saison , si en D2 l'équipe finissant 1^{ère} peut accéder à la montée en D1, l'équipe de D1 terminant dernière du classement général sera rétrograder en D2 la saison suivante.

Classement individuel :

A chaque tour on établira un classement individuel sur lequel attribuera par ordre décroissement 10 Pts à la 1^{ère} 9 Pts à la seconde et ainsi de suite jusqu'à 1 Pts à la 10^{ème} place.

On comptabilisera au maximum les 3 meilleurs points obtenus à l'issue des 5 tours.

La meilleure somme des points retenus déterminera un vainqueur de la catégorie Seniors D1

COMITE DE L'EPREUVE & ORGANISATION SPORTIVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant de la CS du CTGPA et de l'OBEC du club qui aura été désigné.

Recording : Afin d'éviter tout litige ou réclamation, une salle ou un emplacement distant et une personne du Comité de l'épreuve devra être à disposition pour gérer et surveiller le recording.

Briefing : Le Comité d'épreuve s'attachera, avant le départ de l'épreuve, à faire un briefing en rappelant notamment :

- Les règles locales
- Le temps de jeu imparti pour jouer l'épreuve
- Les recommandations concernant le « Prêt ? Jouez ! » s'appliquent
- Chaque groupe ayant terminé sa partie se devra de rejoindre au plus vite la salle où l'emplacement de recording où devront se faire les relevés de score et le dépôt des cartes.

En cas de retard déraisonnable, le Comité, après avoir entendu les joueurs du groupe, pourra retenir des circonstances atténuantes ou appliquer pour tous les joueurs du groupe la pénalité générale sur le dernier trou joué pour infraction à la règle 5.6

DATE ET LIEUX

Jeu	Jeu	Jeu	Jeu	Jeu
di 23 avril	di 21 mai	di 18 juin	di 10 septembre	di 15 octobre
Vezac	Val de Cher	Ste agathe	Montpensier	Vichy

PRIX ET RECOMPENSES

A l'issue des 5 tours, les trois premières équipes seront récompensées , un trophée sera confié pour une année à l'équipe classée 1^{ère}

Si ce trophée ne pouvait être remis en raison de sa « disparition », l'achat d'un nouveau trophée sera mis à la charge du dernier club détenteur.

Un trophée récompensera le joueur classé 1^{er} au classement individuel

ANNEXE

Grille des points

Points attribués en fonction du classement jusqu' au 8 ^{ème}		Points attribués pour chaque joueur(euse) composant l'équipe	Points individuels
1 ^{er}	60	3Pts x Nb Joueurs	1 ^{er} 10 Pts
2 ^{ème}	55		2 ^{ème} 9 Pts
3 ^{ème}	50		3 ^{ème} 8 Pts
4 ^{ème}	45		4 ^{ème} 7 Pts
5 ^{ème}	40		5 ^{ème} 6 Pts
6 ^{ème}	35		6 ^{ème} 5 Pts
7 ^{ème}	30		7 ^{ème} 4 Pts
8 ^{ème}	25		8 ^{ème} 3 Pts
9 ^{ème}	20		9 ^{ème} 2 Pts
10 ^{ème}	15		10 ^{ème} 1 Pts
Forfait	5		

Il n'y pas de montée et de descente pour 2026**Liste des équipes par clubs (10 équipes)**

Charade ; Riom ; Montpensier ; Vezac ; Vichy ; Val de Cher ; Val d'Auzon ; Haute Auvergne ; Les Avenelles ; Ste Agathe